

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Délibération**N° 2022/51**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux
le LUNDI 17 OCTOBRE 2022 à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du Onze Octobre
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception
de :

Mme WESTENHOEFFER Véronique (proc M. PRINGAULT Gérard), M. BONNAIRE
Serge (proc Mme Joël DELRUE), M. GUILBERT Richard (proc M. MONBAILLY
Vincent), Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme BOULET Véronique), absents
excusés.

M. TEN Arnaud, absent non excusé.

M. DUBIEZ Francis était absent aux points de l'ordre du jour suivants :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 15
Septembre 2022,
- Signature de la convention cadre Petites Villes de demain valant opération de
revitalisation du centre-bourg,
- Attribution du marché de travaux pour la requalification du centre-bourg.

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA REQUALIFICATION DU BOURG-CENTRE

La séance ouverte, Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal
qu'une consultation des entreprises sous forme d'un marché à procédure adaptée a
été menée pour les travaux de requalification du bourg-centre.

Les critères de jugement des offres étaient les suivants :

Lot 1 : Voirie, assainissement eaux pluviales, revêtements, borduration

- prix des prestations : 60 %
- valeur technique : 40 %

Lot 2 : Effacement des réseaux BT et Télécom, éclairage public et festif, génie
civil, vidéosurveillance

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %

Lot 3 : Mobilier urbain, aménagements paysagers, plantations

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %

./..

Après présentation par Madame le Maire de l'analyse des offres par le Maître d'œuvre, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité

- De déclarer le lot n°1 infructueux et de relancer une consultation des entreprises
- D'attribuer le lot n°2 : effacement de réseaux BT et Télécom, éclairage public et festif, génie civil, vidéosurveillance à SATELEC 59, chaussée M. BERTHELOT à TOURCOING Cedex (59331) pour un montant de 695359.10 € HT soit 834430.92 € TTC
- D'attribuer le lot n°3 : mobilier urbain, aménagements paysagers, plantation à CREAERT Paysage 6 chemin de Montreuil 62850 ALQUINES pour un montant de 238934.29 € HT soit 286721.15 € TTC
- D'autoriser Madame le Maire à signer les marchés attribués et tous documents afférents à ceux-ci,
- De relancer une consultation des entreprises pour le lot n°1 et à signer tous documents afférents à cette démarche.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 19/10/2022
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le **19 OCT. 2022**
et publication ou notification
du **19 OCT. 2022**



Le Maire,
Joëlle DELRUE

